



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie,
de la formation et de la recherche DEFR
**Secrétariat d'Etat à la formation,
à la recherche et à l'innovation SEFRI**

STYLEGUIDE

**ÉLÉMENTS DE BASE
PARTENAIRES**

SUR LA BONNE VOIE.

COMMENT INTÉGRER LE LOGO FORMATIONPROFESSIONNELLEPLUS.CH À SES PROPRES ACTIVITÉS DE COMMUNICATION

La marque FORMATIONPROFESSIONNELLEPLUS.CH a été créée par le SEFRI en association avec les cantons et les organisations du monde du travail. La plate-forme mise en place à cette occasion regroupe l'ensemble des moyens de communication. Elle a pour but une visibilité maximale de la marque dans le domaine de la formation professionnelle.

Si l'on veut que le public puisse faire le lien entre les actions menées par les différents partenaires, il est important que la marque FORMATIONPROFESSIONNELLE.CH soit représentée partout de la même manière. Introduire des variantes dans l'utilisation de l'identité visuelle risque, en effet, d'entraîner une perception différenciée, donc de réduire l'impact positif dû au logo et d'anéantir les efforts déployés.

Le guide stylistique présenté ci-après vous donne un aperçu de la manière dont le logo doit être utilisé. Nous vous remercions de vos efforts pour faire connaître la marque FORMATIONPROFESSIONNELLE.CH et comptons sur votre vigilance quant au respect des directives d'utilisation du logo.

Matériel de campagne

- Boutique en ligne : le matériel de campagne utilisable à des fins publicitaires est illustré sur le site www.formationprofessionnelleplus.ch. Outre les cadeaux publicitaires et les supports imprimés, une gamme complète de matériel d'affichage et de salon est disponible en prêt pour les apparitions publiques.
- Téléchargement : sur le site www.formationprofessionnelleplus.ch, sous la rubrique « Participer/Modèles », il est possible de télécharger des, des tableaux et des éléments graphiques en rapport avec la campagne (par ex. bannières, logos).
- Adaptation aux besoins des partenaires : des données graphiques spécifiques sont mises à disposition en accord avec le SEFRI. Les traitements graphiques qui demandent un gros investissement sont facturés au partenaire, en concertation avec celui-ci.

Droits et dispositions

Le SEFRI doit être informé au préalable de toutes les campagnes planifiées dans ce domaine. L'utilisation du logo est définie de manière contraignante dans le guide stylistique. En effet, les partenaires de la formation professionnelle doivent demander un bon à tirer au SEFRI au moins 5 jours ouvrables avant de donner l'autorisation d'imprimer (adresse e-mail : berufsbildung@sbfi.admin.ch). Ils font ensuite parvenir au SEFRI les justificatifs ou la documentation photo des supports publicitaires ou des présentations publiques pour lesquels ils ont utilisé des éléments de la campagne.

Personnes à contacter pour toute demande ou information complémentaire

Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI)
Einsteinstrasse 2
3003 Bern

Danielle Jeanneret
Telefon 058 465 57 22
E-Mail berufsbildung@sbfi.admin.ch

LES PARTIES DU LOGO

4 ÉLÉMENTS



UTILISATION DU LOGO PAR LES PARTENAIRES

VERSION COULEUR POUR SUPPORTS PUBLICITAIRES

- Le logo existe en 4 langues (français, allemand, italien et anglais).
- Le logo est une marque déposée.
- Toute reproduction, modification ou utilisation non autorisée du logo est interdite.
- Le logo peut être téléchargé à l'adresse suivante:
www.formationprofessionnelleplus.ch → Partenaires de la formation professionnelle → Participer
- La copie du logo doit avoir une taille minimale équivalente à 30% du fichier original ou une hauteur minimale de 5,7 mm.

FRANÇAIS

Une initiative conjointe de la Confédération, des cantons et des organisations du monde du travail



FORMATIONPROFESSIONNELLEPLUS.CH
LES PROS VONT DE L'AVANT.

ALLEMAND

Eine Initiative von Bund, Kantonen und Organisationen der Arbeitswelt



BERUFSBILDUNGPLUS.CH
PROFIS KOMMEN WEITER.

ITALIEN

Un'iniziativa della Confederazione, dei Cantoni e delle organizzazioni del mondo del lavoro



FORMAZIONEPROFESSIONALEPLUS.CH
I PROFESSIONISTI FANNO STRADA.

ANGLAIS

An initiative of the confederation, the cantons and the professional organisations



VETPLUS.CH
PROFESSIONALS GO FAR.

UTILISATION DU LOGO PAR LES PARTENAIRES

VERSION NOIR/BLANC POUR SUPPORTS PUBLICITAIRES

- Le logo existe en 4 langues (français, allemand, italien et anglais).
- Le logo est une marque déposée.
- Toute reproduction, modification ou utilisation non autorisée du logo est interdite.
- D'une manière générale, les logos devraient toujours être utilisés dans les couleurs CMYK.
- Le logo peut être téléchargé à l'adresse suivante:
www.formationprofessionnelleplus.ch → Partenaires de la formation professionnelle → Participer
- La copie du logo doit avoir une taille minimale équivalente à 30% du fichier original ou une hauteur minimale de 5,7 mm.

FRANÇAIS

Une initiative conjointe de
la Confédération, des cantons et des
organisations du monde du travail



FORMATIONPROFESSIONNELLEPLUS.CH
LES PROS VONT DE L'AVANT.

ALLEMAND

Eine Initiative von Bund,
Kantonen und Organisationen
der Arbeitswelt



BERUFSBILDUNGPLUS.CH
PROFIS KOMMEN WEITER.

ITALIEN

Un'iniziativa della Confederazione,
dei Cantoni e delle organizzazioni
del mondo del lavoro



FORMAZIONEPROFESSIONALEPLUS.CH
I PROFESSIONISTI FANNO STRADA.

ANGLAIS

An initiative of the confederation,
the cantons and the professional
organisations



VETPLUS.CH
PROFESSIONALS GO FAR.

FLÈCHE 3D

VERSION DE BASE

- La flèche 3D «Pfeil_3D_COM100Y100K20.eps» (représentée ci-dessous) est la version de base.
- La flèche 3D a été créée avec Illustrator (effets, 3D, mise en forme, arrondi des arêtes, etc.) et peut donc être orientée dans toutes les directions en fonction, par exemple, des mises en page ou des animations.
- La flèche 3D est toujours représentée avec la pointe orientée à droite vers le haut.
- La flèche 3D peut également être utilisée par les partenaires. L'usage qu'ils souhaitent en faire doit être discuté au préalable avec l'une des personnes à contacter au sein de Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (voir page 2). Informations requises par le SEFRI:
 - Utilisation prévue
 - Durée de l'utilisation
 - Type de données et de documents utilisés

Le SEFRI se réserve le droit de refuser une demande.



APPLICATIONS

ANNONCES DES PARTENAIRES


- Le logo doit toujours apparaître dans un espace à part, sur fond blanc et à droite.
- Le texte secondaire doit toujours être aligné à gauche.
- Espace gris = réservé aux partenaires

Une initiative conjointe de
la Confédération, des cantons et des
organisations du monde du travail



FORMATIONPROFESSIONNELLEPLUS.CH
LES PROS VONT DE L'AVANT.

Une initiative conjointe de
la Confédération, des cantons et des
organisations du monde du travail



FORMATIONPROFESSIONNELLEPLUS.CH
LES PROS VONT DE L'AVANT.